

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

L'exécution de 116 otages le 21 septembre 1942

par Pierre-Serge Choumoff



Poursuivant nos recherches sur les crimes contre l'humanité, nous vous présentons aujourd'hui un article de Serge Choumoff concernant une exécution massive d'otages à laquelle il échappa par miracle. Pierre-Serge Choumoff fut arrêté à Paris en 1942, à l'âge de 21 ans et déporté à Mauthausen comme NN. Il est l'auteur d'un livre intitulé Les Chambres à gaz de Mauthausen paru en 1972. Avant sa déportation il avait été emprisonné au fort de Romainville et fut l'un des deux seuls survivants des otages promis à l'exécution le 21 septembre 1942. Il a pu reconstituer le déroulement des événements dont il a été le témoin grâce aux archives de la Documentation juive contemporaine et c'est l'étude qu'il a publiée dans la revue de cet organisme qu'il a bien voulu résumer pour Voix et Visages.

Ce fut l'exécution la plus massive de toute l'Occupation : 46 otages fusillés à Paris (Mont-Valérien) et 70 à Bordeaux (Souge).

En septembre 1941, le maréchal Keitel, chef de la Wehrmacht, ordonnait de recourir "en cas de révolte contre les forces d'occupation allemandes", à l'exécution massive d'otages, "une vie humaine n'a(yant) souvent aucune valeur dans les pays en question". Pour la France, le "code des otages" promulgué le même mois par le général Otto von Stülpnagel déterminait les groupes de Français classés dans l'ordre de leur désignation sur les listes d'otages. Dans un premier paragraphe, les "intellectuels portant leurs efforts pour la diffusion de la pensée communiste" précèdent les auteurs d'attentats, les mêmes directives s'appliquant aux prisonniers gaulliste évoqués dans le paragraphe 2. "L'exécution des otages devra suivre immédiatement l'ordre."

Si des otages sont fréquemment exécutés par petits groupes à la suite d'attentats, les premières applications de ces ordonnances seront les exécutions, le 22 octobre 1941, de 48 otages dans la région de Nantes (27 à Châteaubriant et 21 à Nantes) et de 50 autres, deux jours après à Bordeaux, en représailles du meurtre d'un Feldkommandant dans chacun des cas. Pour la plupart il s'agissait d'internés administratifs considérés comme communistes, livrés aux Allemands après leur sélection sur des listes dressées par les autorités françaises. Le rôle de Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur de Vichy, est bien connu à ce sujet. Les attentats se poursuivent néanmoins. Le 14 décembre, von Stülpnagel dénonce les éléments à la solde des Anglo-Saxons, des juifs et des bolcheviks et annonce une triple mesure :

1^o) l'imposition d'une amende d'un milliard de francs aux juifs de la zone occupée ;

2^o) la déportation vers l'Est de "criminels juïdo-bolcheviks". Il s'agit en fait, de "notables" juifs suspectés d'opinions anti-allemandes, qui ont été déjà arrêtés le 12 décembre, puis internés à Compiègne avec

300 juifs transférés de Drancy. Des difficultés de transport, aussi bien matérielles que dues à des rivalités dans l'organisation nazie repousseront au 27 mars 1942 le départ du premier transport de 1 112 juifs qui sera suivi, à partir de juin 1942, de 5 autres transports, "en représailles d'attentats", d'un nombre total de 4 892 hommes et 185 femmes. Entre-temps, la politique d'extermination au titre de la solution finale de la question juive se mettait en place progressivement, mais les juifs de ces convois sont tenus pour fichés par la Gestapo. Peut-être ne s'agissait-il que d'une justification pour empêcher toute objection de la part du ministère allemand des Affaires étrangères (1).

3^o) l'exécution de 100 juifs communistes et anarchistes (il y en eut, en fait, 95 dont 53 juifs, choisis notamment à Drancy, au fort de Romainville, à Fresnes et à la Santé) devant être fusillés au Mont-Valérien le 15 décembre 1941. Dans une note lapidaire du 7 février 1942 émanant des services administratifs de la Wehrmacht, on trouve bien mention de la désignation d'otages juifs cités après les auteurs d'attentats et les communistes.

Les attentats se multiplient

Ces représailles n'ont pas l'effet escompté : 15 attentats sont dénombrés du 14 décembre 1941 au 3 janvier 1942. Dans une note à Keitel, Otto von Stülpnagel met en doute l'efficacité des instructions de celui-là et conclut : "Quant aux exécutions massives, je ne puis plus m'y résoudre en conscience ni en accepter la responsabilité devant l'histoire."

Sa mise à la retraite lui sera accordée en février 1942 et son successeur, son neveu Heinrich, du même nom, désigné en tant que *Militärbefehlshaber in Frankreich*. Mais Hitler en profite pour créer le poste de chef supérieur des S.S. et de la Police, confié au S.S. - *Brigadeführer Karl Oberg*, qui sera installé à Paris par Heydrich le 7 mai.

Entre-temps, les attentats sont sanctionnés par des condamnations à mort ou des exécu-

tions fréquentes de petits groupes d'otages, désignés en majorité comme communistes. Des déportations sont également annoncées. Une note de la SIPO-SD (Police de sûreté et services de sécurité) récapitule, de janvier à mai 1942, 253 otages fusillés. Le 6 juillet 1942, c'est le départ de Compiègne d'un convoi de 1 170 hommes à destination d'Auschwitz.

Pour frapper la population, Oberg édite, le 10 juillet 1942 sa redoutable ordonnance qui stipule que tout proche parent masculin d'un auteur d'attentat en fuite sera fusillé. Mais son application ira au-delà puisque, parmi les 88 otages rassemblés à Romainville et fusillés au Mont-Valérien le 11 août, il y aura des parents d'un membre de la famille déjà arrêté ou exécuté ; 67 des 70 Français exécutés ont été arrêtés par la police française contrairement aux accords conclus trois jours plus tôt entre Oberg et Pierre Bousquet, secrétaire général de la Police de Vichy, précisant qu'en échange de la collaboration de la police française les personnes arrêtées par elle ne pourront être désignées comme otages. Bel exemple de la vanité de la politique vichyssoise.

La désapprobation de cette responsabilité présente des familles qu'impliquait cette ordonnance viendra du *Militärbefehlshaber*. Heinrich von Stülpnagel (*) ira jusqu'à donner l'ordre de lacérer les affiches qui en diffusent le texte sur les murs de Paris, action qui ne fut rapportée que sur l'intervention personnelle de Himmler, dont Oberg avait réclamé le soutien pour faire céder la Wehrmacht (2).

(*) Le sort des deux von Stülpnagel mérite d'être rappelé : Heinrich prit part à la conjuration contre Hitler en juillet 1944. Après l'échec de celle-là, tandis qu'il était rappelé à Berlin, il tenta de se suicider à Verdun. Il y avait participé à des combats durant la Grande Guerre. Devenu aveugle, il fut finalement pendu le 30 août dans une prison berlinoise.

Quant à Otto, déféré devant le tribunal militaire de Paris, précisé pour les responsabilités qu'il avait prises jusqu'au 16 février 1942 dans les exécutions d'otages, il se suicida le 7 février 1948 à la prison du Cherche-Midi.

40P. 46716

Une note du 30 août 1942 du SS-Sturmbannführer Boemelberg, chef de la section IV de la SIPO-SD, crée une nouvelle catégorie d'otages en voie de regroupement, pour la région parisienne, à Romainville : celle destinée uniquement aux mesures de représailles *Sühnemassnahmen*, les otages étant désignés sous le nom de *Sühnepersonen* et non plus de *Geiseln* comme auparavant. Il est précisé que ces otages, d'un nombre maximal de 200, tombent sous le coup du décret NN (3). Trois autres catégories sont indiquées :

- *Sicherungshäftlinge*, détenus de sûreté;
- *Polizeihäftlinge*, détenus de police, à Romainville uniquement les femmes, les hommes étant internés à Compiègne;
- *Ermittlungshäftlinge*, détenus sous enquête, d'un nombre maximal de 250.

Les attentats se multiplient en effet. On en dénombre 10 entre le 11 août et le 17 septembre, les 6 derniers à Paris au cours desquels sont tués ou blessés 58 Allemands. Un avis sera publié sous forme de placard dans les journaux du 19 septembre : il fait état de l'exécution des 116 otages (2 pour un Allemand tué ou blessé) et annonce la fermeture de tous les "lieux de plaisir", en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, du samedi 19 septembre, 15 h, au dimanche 20, 24 h, ainsi que l'interdiction de circuler dans les rues, le 20 septembre de 15 h à 18 h sauf permis spécial.

Les autorités allemandes semblaient craindre, en effet, les manifestations que susciterait une commémoration éventuelle du 150^e anniversaire de la bataille de Valmy qui vit la défaite des Prussiens par les armées de la Révolution, d'autant plus qu'un attentat perpétré le 17 septembre au Rex, transformé en *Soldaten-Kino*, provoquant 3 morts et 13 blessés chez les militaires allemands, semblait constituer un avertissement.

Le témoignage

Le 24 août, nous débarquions, au nombre d'une cinquantaine, dans la casemate 22 du fort de Romainville après des mois de séjour, pour la plupart, dans la prison du Cherche-Midi à Paris. L'absence de fouille, formalité habituelle dans toutes les prisons, nous inquiéta d'emblée : nous devions apprendre rapidement le sort de nos malheureux prédecesseurs dans cette même casemate, les 88 otages fusillés le 11 de ce même mois. Après trois semaines d'isolement total, nous fûmes transférés dans la chambrée 209, au 2^e étage du bâtiment central. Le samedi 19 septembre, des codétenus du rez-de-chaussée — aux conditions de captivité plus clémentes — nous firent passer un journal du jour reproduisant l'avis relaté ci-dessus. Le lendemain, dimanche 20 septembre, vers 15 heures, le *Sonderführer* Trappe vint, une liste à la main, nous avertir que ceux dont il appelleraient les noms retourneraient en casemate pour la nuit. Nous pensâmes tout naturellement qu'il s'agissait des mesures de déportation prévues après l'exécution annoncée des 116 otages. Nous en étions d'autant plus certains que quelques-uns de nos camarades eurent à rembourser les frais de menue vaisselle cassée, au moment où l'argent personnel confisqué à l'arrivée leur était restitué.

Comme Trappe lisait certains noms avec difficulté et que je me trouvais par hasard placé près de lui, il me demanda de l'aider : 46 noms furent appelés, les 39 premiers par ordre alphabétique de la lettre A à une partie de la

lettre M. Les 7 suivants, désignant des internés d'autres chambrées, furent appelés sans ordre en partant du dernier nom de la liste. Deux d'entre eux n'étaient arrivés de Fresnes que la veille. En milieu de liste restaient 8 hommes dont il n'y a plus que deux survivants : R. Moulinier et moi-même, mon nom étant orthographié à l'allemande, avec un S devant le C.

Nos 46 compagnons furent conduits à la casemate 22. Ceux dont les femmes ou les amies étaient elles-mêmes internées à Romainville, pour la plupart également depuis le 24 août, furent autorisés à leur dire adieu. Dans la soirée, des gardes complémentaires prirent position devant l'entrée de la casemate, éveil sinistre pour nous d'un pressentiment encore diffus. Le lendemain 21 septembre, vers 7 heures du matin, allant chercher le bouteillon de café à la cuisine du fort située en face de la casemate, je vis passer les cars sombres, vitrés, dans lesquels chacun de nos camarades était flanqué d'un S.S. Je revois encore leurs silhouettes dans l'aube naissante et j'entends leurs voix entonnant une vibrante *Marseillaise*, qui sonna comme un adieu et augmenta notre inquiétude sur leur sort.

Mais le *Sonderführer* questionné par nous les jours suivants resta évasif, et il fallut attendre l'arrivée vers la mi-octobre d'un convoi en provenance de Bordeaux, recélant les survivants d'une exécution de 70 otages dans cette ville, ce même 21 septembre, pour comprendre combien nos pressentiments étaient justifiés : 116 moins 70 égale 46. Les 46 avaient bien été fusillés au Mont-Valérien. Une nouvelle preuve nous fut fournie quand, ramenés le 11 novembre à la casemate 22 après une tentative de fuite, nous pûmes déchiffrer quelques graffitis sur les parois, suivis de noms : "Nous sommes 46 qui attendons la mort avec courage et confiance en la victoire. Vive la France !"

Grâce aux documents d'archives qui ont pu être conservés au Centre de Documentation juive contemporaine (4) on peut reconstituer le déroulement des faits.

La reconstitution

Le 11 août, on n'avait pu rassembler rapidement que 88 otages sur les 93 désignés. Parmi les manquants, l'un n'avait pu être amené à Romainville par suite d'une erreur sur son lieu de détention ; deux autres, condamnés à mort par la justice militaire allemande avec mission de procéder à leur exécution dans le cadre de mesures de représailles massives, étaient arrivés quelques heures trop tard. Ils formèrent les trois premiers otages à fusiller à l'"occasion" suivante.

Le 18 septembre, la réserve d'otages de Romainville n'était qu'en cours de constitution et la cinquantaine d'otages qui s'y trouvaient se révélaient insuffisante. Il fallait faire venir de toute urgence plus de 50 otages de Bordeaux à Paris, mais la *Feldgendarmerie* se refusa à ce transport en raison de la difficulté d'en assurer la surveillance. Seule restait alors la solution de procéder aux exécutions, en ce même jour du 21 septembre, à Paris le matin et à Bordeaux à partir de 18 heures. Le *Kommendeur* de la SIPO-SD de Bordeaux, H. Luther, fut chargé du choix final des 70 noms sur une liste de 80 otages dressée à Paris par un membre de la section IV, le SS-Hauptsturmführer D^r Linn (adjoint au chef de la section II, le fameux

SS-Obersturmbannführer Lischka) et fit la "liste des otages entrant en ligne de compte pour être éventuellement fusillés le 21 septembre 1942."

La liste

Cette liste comportait 57 noms numérotés, mais désignait en réalité 54 otages, car 3 noms, ceux d'un Chinois (32) et de deux Noirs (56 et 57) furent rayés, leur qualité d'otages ne cadrant pas avec les instructions de Lischka.

D'Aubergier (1) à Villard (48) il y avait donc 47 noms d'internés dans la chambrée, classés par ordre alphabétique, dont 39 furent appelés, d'Aubergier (1) à Mouchilotte (40). Les noms des 3 rescapés du 11 août, otages "prioritaires" en quelque sorte, dont 2 venaient d'être transférés de Fresnes, Maréchal (55) et Thépault (54) n'y étaient inscrits qu'en fine. Ainsi se trouve expliquée l'interruption de la désignation alphabétique des otages de Romainville et l'appel, à partir de la fin de la liste, des 7 noms suivants. Le dernier Bussière (49) était le troisième rescapé du 11 août.

Un livre (5) paru il y a quelques années, les a heureusement tirés de l'oubli. Leurs convictions antinazies étaient de sources diverses et pour les 39 que j'ai connus, tous arrêtés par la police française, surtout en février et mars 1942, aucun n'avait pris part, autant qu'il m'en souviens, à une action armée. S'ils étaient pour la plupart communistes ou sympathisants, d'autres ne l'étaient guère, et ce sont deux de ces derniers que je voudrais évoquer ici, mes compagnons de cellule du Dépôt et de la salle commune du Cherche-Midi : Robert Dartagnan, de Saintes, et Léonce Laval, de Cognac, professeurs au collège de Royan. L'un, enseignant le dessin, noté pour avoir ailleurs secouru des républicains espagnols, l'autre, enseignant les lettres, ancien membre du parti radical-socialiste Camille Pelletan, avaient été tous deux arrêtés par la sinistre brigade David des Renseignements généraux, avec pour seul indice leurs noms relevés sur une vague liste. Mais, face aux interrogatoires tant français qu'allemands, ils avaient tout simplement puisé leur courage dans une foi inébranlable en un idéal républicain de liberté et de justice.

Parvenus au Mont-Valérien, la possibilité d'écrire une dernière lettre fut refusée aux martyrs. L'exécution accomplie, douze bouteilles de cognac furent distribuées aux 40 membres du peloton. Les corps furent incinérés au Père-Lachaise. Par une lettre datée du 26 septembre, le préfet de police était informé de l'exécution, avec interdiction d'indiquer aux familles les noms des cimetières où les urnes avaient été réparties.

Dans deux cas néanmoins, ceux précisément de Laval et de Dartagnan, l'annonce de leur exécution semble avoir été transmise plus rapidement à leurs épouses, probablement par l'un des aumôniers allemands, l'abbé Stock, de qui les victimes avaient été autorisés à demander l'assistance. Mais en réalité, comme le précisait M^e J. Laval dans une lettre retrouvée récemment, ce n'est que deux ans après que leurs messages écrits parvinrent à leurs femmes après avoir été miraculeusement découverts dans une cheminée de la prison de Fresnes lors de la Libération. Quel symbole de courage que la lettre écrite à Romainville par Léonce Laval sur son permis de conduire :

Aucun espoir n'est plus permis. Nous serons fusillés demain comme otages. Je ne souhaite plus que de marcher vers la mort avec la même fermeté que je sens à la minute actuelle dans mon cœur. Cela sera. J'espère qu'on te transmettra cette dernière pensée. Sois stoïque. Ne t'encombre pas autre mesure de mon souvenir. Pour notre Jacques, notre petit ange, songe à refaire ta vie plus tard, en te disant que j'ai eu ma part, ma merveilleuse part, et que mes mânes — si même il y en a — ne te reprocheront jamais rien. Rappelle à tous que j'étais — Robert aussi — absolument innocent, et étranger à un parti et à des formes d'action que je réprouvais formellement. Je meurs victime de la bêtise des uns et de la rigueur des autres. Je pardonne à tous. Cette carte rappellera que je n'aspirais qu'à donner mon sang, non à verser celui des autres.

Embrasse tes parents, mes sœurs, mon frère, mes amis. Je penserai cette nuit à tous sans exception.

Dis à M^{me} Labare que je n'ai pas voulu — moi, non chrétien malheureusement — me montrer en-dessous de mon ami disparu.

Je sais que mon souvenir restera comme celui d'un homme qui pouvait faire honneur à l'homme. Mon fils sera tel, avec plus de bonheur, grâce à l'admirable maman que tu resteras.

Adieu, ma beauté.

Léonce

L'autre partie des 116, les 70 fusillés à Bordeaux — dont les noms aussi ont été publiés (5) — ce même 21 septembre, semblent au contraire avoir eu la possibilité d'écrire une lettre d'adieu avant leur transfert ultime vers le terrain de la Souge. Leurs corps furent ensuite inhumés dans sept cimetières différents, aux noms gardés secrets.

Quant aux déportations annoncées par l'avis du 18 septembre 1942, on peut relever dans une note d'Oberg lui-même à Himmler, datée du même jour, que celles-là devaient concerner aussi les femmes. Un lien s'envisage ainsi tout naturellement avec les deux convois de femmes (222 au total) que nous vîmes partir de Romainville les 22 et 23 janvier 1942 avec un serrrement de cœur. Beaucoup étaient arrivées à Romainville le même jour que nous, le 24 août. Certaines avaient eu leur mari fusillé parmi les 46, les 70 ou précédemment. Deux autres, Madeleine Normand et Berthie Sabourault, qui devaient mourir à Auschwitz, laissaient leur mari encore en vie parmi nous. A nombre d'entre elles nous devions l'envoyer à l'extérieur de nos lettres clandestines et un soutien alimentaire prélevé sur les colis qu'elles pouvaient recevoir tandis qu'étant au secret total nous souffrions d'une faim tenace. Par-dessus tout, des liens étroits s'étaient tissés avec quelques-unes au travers de messages échangés avec combien de ruses ! Nous puisâmes auprès d'elles un certain courage. Elles partirent pour Auschwitz via Compiègne dans un convoi qui fut appelé "convoi du 24 janvier 1943".

Épilogue

L'exécution des 116 devait être suivie à son tour d'une flambée d'attentats : 16 furent dénombrés, avant le 16 octobre, causant 64 tués ou blessés. A cette date, une note de la section II Pol 3 envisage pour le 21 ou le

22 octobre une nouvelle exécution de 128 otages, dont le reliquat de Romainville. Alors que la chose paraît inéluctable, brusquement, au cours d'une réunion de membres de diverses sections de la SIPO-SD, le 19 octobre 1942, la décision est prise de surseoir temporairement aux exécutions massives d'otages. Deux raisons sont invoquées : tout d'abord les exécutions risquent d'empêcher la poursuite d'enquêtes policières se révélant efficaces, comme en témoignent plus de 200 arrestations de membres de 9 groupes de résistance différents — dont, à la fin d'octobre, le groupe de Francs-Tireurs et Partisans français "Valmy", à l'origine de l'attentat du Rex le 17 septembre. Il s'agit également de ne pas contrecarrer le recrutement croissant de travailleurs pour l'Allemagne. Rien ne prouve que cette décision, évidemment secrète, ait été connue du *Sonderführer* Trappe.

Les désignations d'otages parmi les *Sühne-personen* vont continuer. Je me souviens de la stupéfaction des nouveaux arrivants devant notre sérénité quand le *Sonderführer*, nous ayant annoncé un attentat, déclarait sur un ton badin qui montrait sa maîtrise de la langue française : "Je ne sais si l'on prendra des otages à Romainville cette fois..." Nous n'avions pas d'illusions sur notre sort. Nous nous raccrochions à l'idée que notre mort prochaine ne serait pas inutile, qu'elle s'intégrerait dans ce combat mené à l'air libre auquel nous aurions tant voulu participer. Au moins, ce harcèlement constant des forces d'occupation et de leurs collaborateurs étaient-ils le gage d'autres lendemains pour la France, même pour moi qui avais été étranger à l'emploi des armes. Deux tentatives d'évasion attestent cet état d'esprit : le 11 novembre 1942 à la casemate 17 et le 1^{er} janvier 1943 à la casemate 22. Une meurtrière et des barreaux en portent encore des traces.

Nous étions bien placés, en tout cas, pour mesurer l'importance des actions de la Résistance, précisément par l'augmentation de la réserve d'otages de Romainville, qui devait finir par s'en trouver surchargée. Cette concentration jugée dangereuse explique la lenteur de la décision, prise en février 1943, de déporter fin mars au camp de concentration de Mauthausen, par petits convois, une partie de ces otages classés NN (3). Auparavant, le 25 février, une note de Lischka les avait rayés de la liste des otages à la suite d'une demande de la section IV A/1 (celle d'Illers). Parmi eux se trouvaient réunis 6 des 8 laissés pour compte du 21 septembre et, ironie du sort, les auteurs de l'attentat du Rex. Deux mourront en déportation : Sabourault (45) à Gusen et Veillard (47) à Auschwitz où il avait été transféré à l'automne de 1944.

Les exécutions par petits groupes se poursuivront néanmoins. A la suite de la recrudescence des attentats durant l'été 1943 notamment, le meurtre d'un *SS-Standartenführer* (colonel), président du Service de la main-d'œuvre en France, le 28 septembre 1943 : 50 "terroristes" doivent être fusillés à un moment où, par suite des déportations, la réserve ne contient plus que 40 otages (6), dont le dernier des deux de la liste du 21 septembre 1942 resté à Romainville, G. Normand (42). L'autre, A. Poirier (43) avait réussi à s'évader d'une casemate le 21 juillet 1943 en compagnie de P. Georges, le futur colonel Fabien. En réussissant cette troisième tentative de fuite, A. Poirier fut le seul à réaliser nos rêves :

il reprit immédiatement son activité dans la Résistance et s'illustra plus tard comme commandant dans les F.F.I., puis dans l'armée française reconstituée. Il y était encore à notre retour en France.

Les 10 autres victimes durent alors être choisies dans d'autres catégories que celle des otages. Entreposés comme les 46 un an auparavant dans la chapelle du Mont-Valérien, quelques-uns de ces 50 — dont les noms sont connus (5) — tracèrent des graffitis qui furent longtemps visibles sur ses murs : "Vive la Charente libre !" "Vive la France !" étaient en effet, signés d'Aristide Gentil et de Pierre Dupont avec lesquels nous étions arrivés à Romainville. Mais leur désignation comme otages, d'après une note de la section 11/3, n'est datée que du 18 septembre 1942, trop tard, semble-t-il, pour figurer sur la liste.

Malgré la poursuite des exécutions de petits groupes d'otages et les massacres perpétrés au plan local en raison de circonstances particulières dramatiques, il est clair que, quelles qu'en soient les raisons, la police nazie en était venue, après la *Wermacht*, à réviser sa politique. Les exécutions massives d'otages des années 1941 et 42 ont joué à cet égard un rôle déterminant car, contrairement aux prévisions, elles suscitaient la multiplication d'actions armées contre les forces d'occupation et leur collaborateurs. Les otages ne moururent pas en vain. Espérons avec Serge Klarsfeld que la mémoire des Français leur restera fidèle.

P.-S. C.

Bibliographie

- (1) S. Klarsfeld : *Vichy-Auschwitz* (Fayard, 1983, p. 42)
- (2) P. Bourget et C. Laretelle : *Sur les murs de Paris, 1940-1944* (Hachette, 1959, p. 108)
- (3) Comme le précise une note du 7 juin 1943 (Archives du *KZ-Gedenkstätte*, Dachau), émis par l'office principal d'administration économique S.S. chargé des camps de concentration (*WVHA, Amtsgruppe 4*), il s'agit de détenus NN de la nouvelle espèce (*Neuer Art*), c'est-à-dire de détenus à déporter directement par la SIPO-SD, sans intervention des tribunaux de guerre, contrairement aux détenus de l'ancienne espèce (*Alter Art*). Pour ces derniers, cf. notamment *Le Décret et la Procédure NN*, par Jean de La Martinière (1981)
- (4) C.D.J.C., notamment dossiers de cotés suivantes : VII, XLIII, XLV et XLVa.
- (5) *Le Livre des otages* (Éditeurs français réunis, 1979), que Serge Klarsfeld publia au moment du procès de Lischka et comparses, contient notamment les fiches des otages du 21 septembre 1942, ainsi que la reproduction de nombreux documents du C.D.J.C. traduits en français.
- (6) J. Delarue : *Histoire de la Gestapo* (Fayard, 1963, p. 316)

Décorations

Ont été nommés chevaliers dans l'ordre de la Légion d'honneur nos camarades : Henriette Duvert, de Vichy et France Pinhas (section parisienne).

Angèle Pipet, de Clermont-Ferrand, a été élevée à la dignité d'officier.

Jeanne Dumoulin a reçu la médaille militaire et la Croix de Guerre avec palmes.

Prix du Concours national de la Résistance

Le 18 décembre dernier, les lauréats arrivent de tous les coins de France avec leurs professeurs. Les uns découvriront la capitale, les autres retrouveront les sites évocateurs du sacrifice et de la foi de leurs ainés. On les amène à la Crypte des Déportés dans l'île de la Cité, puis, après un tour de Paris, à la Sorbonne, dans ce grand amphithéâtre où les attendent les officiels et nombre de nos camarades.

Le ministre de l'Éducation nationale préside la cérémonie avec notre ministre de tutelle et Mme le recteur. M. Bédarrida fait un brillant exposé sur Jean Moulin puisque cette distribution des prix s'inscrit dans l'hommage qu'on lui rend cet automne.

Après la présentation des buts du concours, de son origine et de son développement, l'appel

des noms commence et chacun, élève ou maître, reçoit des mains de MM. Savary et Laurain ou de Mme Artweiller le livre qu'il a mérité. Puis on gagne le Panthéon, où le programme prévoyait une descente à la crypte... contrariée par une panne d'électricité !

Le lendemain, écoliers et étudiants sont allés visiter le Musée de la Libération, le Mémorial de la Déportation du Mont-Valérien et Versailles avant de nous retrouver au Cercle militaire pour y recevoir les récompenses offertes par nos associations.

Ils étaient gais et sans complexe pour monter sur le podium et y sont retournés pour remettre eux-mêmes à leurs professeurs le souvenir que nous leur avions destiné. Air France et Jet Tour leur ont remis des billets pour de

séduisants voyages, l'un, entre autres, en Tunisie. Les heureux gagnants étaient épanouis, et nous les avons retrouvés une heure après autour d'un buffet bien garni.

Après ce contact avec la jeunesse en marche nous savons que le défaitisme n'est plus de mise.

Parmi les travaux primés à ce concours, nous avons choisi une composition remarquable par la compréhension du sujet — sujet difficile —, l'étendue de la documentation et la qualité de l'expression. L'auteur est un élève du lycée Berthollet à Annecy : il a 18 ans et s'appelle Jean-François Berthier. Nous sommes heureuses de publier ici son excellente étude et le prions de nous excuser d'avoir dû, faute de place, y pratiquer quelques coupures.

L'Unification de la Résistance

Sujet : Le rôle de Jean Moulin a-t-il été un rôle d'unification des nombreux groupes de la Résistance intérieure ou de récupération au profit de la Résistance extérieure ?

Dans quelle mesure le Conseil national de la Résistance fut-il représentatif de toutes les forces de la Résistance ?

En 1941, Jean Moulin est parachuté sur le territoire de la France occupée depuis plus d'un an par les Allemands. Il est envoyé par le général de Gaulle, chef de la France libre, avec le titre de délégué général en territoire métropolitain. Ce jeune préfet a été choisi par de Gaulle pour de multiples raisons, de personnalité, d'intelligence. Jean Moulin est aussi un symbole aux yeux du général : son refus farouche de céder aux nazis lorsqu'il était préfet de Chartres, au moment du Blitzkrieg ; torturé, il refusa une signature calomniante l'armée française. Également sa volonté inflexible d'évasion du territoire occupé pour se mettre au service des Français libres, ses qualités humaines convainquirent de Gaulle qu'il était l'homme de la situation.

Sa mission était difficile et de longue haleine : il s'agissait pour lui d'unir les résistants français de l'intérieur, afin de décupler l'efficacité de leur action et de préparer la libération.

Jean Moulin s'acquitta de cette dure tâche. Tout d'abord, en zone sud, il réunit les trois grands mouvements résistants "Combat", "Libération" et "Franc-Tireur" en une seule organisation : les "Mouvements unis de Résistance", ou M.U.R. ; il unit leurs formations paramilitaires au sein de l'Armée secrète, confiée au général Delestraint.

Parallèlement, il créait de nombreux mouvements annexes, dans l'administration (N.A.P.), l'information (B.I.R.), un comité d'étude politique (C.G.E.).

En zone nord, Passy et Brossolette réunissaient les cinq grandes organisations de Résistance au sein d'un "comité de coordination". Enfin, l'œuvre suprême de Jean Moulin, avant son arrestation et sa mort en juin 1943, fut la création du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) réunissant tous les mouvements résistants des zones sud et nord, les représentants des formations politiques et syndicales renaissantes.

Quel fut le rôle exact du C.N.R.? Fut-il l'unification ou la démonstration aux Alliés que la Résistance intérieure suivait la Résistance extérieure derrière le général de Gaulle ?

"Un seul combat pour une seule patrie". C'était les paroles prononcées par le général de Gaulle peu avant l'envoi en mission de Jean Moulin. Si l'on s'attache à étudier l'ordre de mission de Moulin, rédigé par le chef de la France libre, il est certain que l'objectif premier du délégué général était l'unification de la Résistance intérieure, autant sur le plan idéologique que militaire, avec pour but la création du C.N.R., organe parallèle au Comité national français de Londres, sur le plan intérieur bien entendu. Le C.N.R. devait se fondre dans le gouvernement provisoire à la Libération... Véritable gouvernement intérieur, où étaient représentées les formations politiques mais aussi syndicales et militaires, il n'en restait pas moins subordonné aux directives de Londres. On verra plus loin que cette question est importante. Il apparaît donc nettement que, officiellement, le rôle de Jean Moulin était d'unifier la Résistance intérieure.

Où en était la Résistance intérieure avant l'arrivée de Jean Moulin ?

On pouvait la résumer sous cette phrase de Malraux : "La Résistance n'était qu'un désordre de courage."

On dénombrerait des centaines de réseaux et d'organisations dans les deux zones. Leurs actions étaient aussi variées que nombreuses : action immédiate, renseignement, organisation d'évasions, de passages à l'étranger, radios, réseaux cachant ceux qui étaient menacés par la Milice ou la Gestapo. Des tentatives, et d'ailleurs des succès, de fusion s'étaient opérés : par exemple, en zone sud, "Vérité" et "Liberté" se réunissent au sein du mouvement "Combat" dirigé par Frenay.

Malgré des rapprochements, la division des résistants était encore importante. Chaque chef de réseau voulait garder son autonomie, on assistait à des divergences de stratégie, à des divisions idéologiques. On se méfiait particulièrement du parti communiste, à cause du pacte germano-soviétique de 1939. On refusait l'audience des partis politiques, notamment

ceux de la III^e République, responsables pour beaucoup de la défaite.

Il n'y avait quasiment aucune cohésion entre les grands mouvements. On assistait à des actions isolées. Les premiers contacts avec Londres furent hésitants et mal organisés.

On ne peut donc pas dire que la Résistance intérieure était unie avant 1942. D'ailleurs si cela avait été le cas il serait difficile de donner un sens à la mission de Moulin ou à celle de Brossolette et de Passy. Le général de Gaulle avait conscience de ces divergences.

Cependant, il est permis de se poser une question : cette volonté d'unification répondait-elle à un motif d'ordre stratégique, afin de lutter contre l'occupant, ou plutôt à une volonté de noyautage des diverses tendances de la Résistance, afin d'éviter des déchirements et des affrontements à la Libération ?

Il est permis de se poser cette question car, même si Eisenhower évalua à 15 divisions l'appui d'une "Résistance unie" et sans pour autant nier l'héroïque action des patriotes français, peut-on affirmer que les Alliés auraient été défait sans son aide ? Ne peut-on croire que, même sans unification, les mouvements de Résistance n'auraient pu accomplir la même action déterminante à la victoire en France ?

Il est bien difficile de répondre à ces interrogations. On peut penser pourtant sans risque d'erreur que de Gaulle préparait déjà une libération sans bain de sang.

Toujours est-il qu'avant la décision du Général et l'arrivée en France de Jean Moulin il convient plutôt de parler des résistants français plutôt que de la Résistance française.

Si l'on considère l'énorme travail accompli par Moulin, on ne peut qu'admettre que l'union a été effectuée. La première réunion du C.N.R. le 27 mai 1943 en est le symbole.

Les mouvements de Résistance sont unis en zone sud et en zone nord (où il convient de rappeler le rôle de Passy et de Brossolette). Ils siègent au C.N.R. à côté des représentations des partis politiques et des syndicats.

La Résistance est unie. Le C.N.R. lui donne un programme. Les relations avec l'Angleterre sont coordonnées. La cohésion est quasi totale.

Quasi totale sur le plan militaire, où l'Armée secrète, sous les ordres directs de Londres et du B.C.R.A., coordonne et organise ses forces en vue du jour J. Même si, bien souvent la base n'a pas conscience de l'existence d'autorités supérieures telles l'A.S. ou le C.N.R., la Résistance est coordonnée et son rôle se révélera payant lors de la deuxième campagne de France (été 1944). Les résistants, à quelques nuances près, font confiance à Delestraint et surtout reconnaissent de Gaulle comme leur chef.

Sur le plan politique, l'union est moins nette. Certains, tels Frenay ou d'Astier, ne voient pas d'un très bon œil l'arrivée des partis politiques au C.N.R. Cela signifie pour eux des divergences supplémentaires et surtout un obstacle à la reconstruction d'une société nouvelle après la Libération. Car c'est là un fait fondamental. Le C.N.R. coordonne l'action contre l'Allemand, mais surtout prépare l'après-guerre.

Or les divergences pour la création d'une société "meilleure" demeuraient, pour des motifs idéologiques surtout. Selon que l'on était à droite ou à gauche, on voyait d'un œil différent l'avenir. Certains voulaient (tel le P.C.) une société de type marxiste, à économie sociale et planifiée. D'autres étaient plus nuancés et ne souhaitaient que des réformes allant dans le sens d'une plus grande égalité sociale. Des divergences existaient toujours quant à l'importance donnée au sein du C.N.R. aux différents courants politiques (de Gaulle et Jean Moulin les voulaient équilibrés), aux orientations futures. On se méfiait de la droite conservatrice, mais aussi des communistes.

Bref, si l'unité était réalisée sur le plan militaire, des problèmes demeuraient sur le plan politique.

Malgré cela on fit tout pour faire fonctionner l'unité et ne pas déstabiliser ce qui avait été durablement acquis par Jean Moulin. C'est ainsi que l'influence des partis s'équilibra au sein du C.N.R. et qu'aucun ne put prendre l'avantage afin d'assurer ses volontés politiques futures. C'est le cas du P.C.F. qui, lui, était tenté de considérer l'après-guerre comme favorable à une révolution socialiste. L'équilibre, grâce à Moulin et à Georges Bidault par la suite, se fit et tint bon. Le C.N.R. était fondamentalement pluraliste. Tous ceux ayant lutté devaient s'y retrouver. On peut dire que cette variété des forces permit à de Gaulle d'assurer l'après-guerre. Tout d'abord on évita la guerre civile grâce à l'unité et ensuite on empêcha les Américains d'établir un "protectorat" sur la France en lui donnant un gouvernement uni.

On ne peut donc nier que le rôle de Jean Moulin a surtout été l'unification intérieure. Il est certain malgré tout que ce rôle prit des proportions beaucoup plus internationales qu'elles ne l'étaient à l'origine.

Le général de Gaulle occupait en 1940-42 une position assez difficile vis-à-vis de nos alliés, l'Angleterre et les États-Unis. A l'origine, cet homme prit délibérément le chemin de l'exil et, politiquement seul, il lança l'appel resté célèbre du 18 juin 1940. Peu à peu, sa courageuse initiative fut imitée par d'autres patriotes et, fuyant de France, arrivant des colonies, quittant l'armée d'armistice, ils renièrent Pétain et se rangèrent derrière de Gaulle. Ce petit noyau de volontaires allait devenir les Forces françaises libres, qui symbolisaient, parallèlement à la Résistance intérieure, le refus au nazisme et aux collaborateurs. Leur

position n'était pas enviable au départ ; à peine reconnus par Churchill, déniés par Roosevelt, ils n'étaient qu'une poignée, sans matériel, sans capital, et pourtant qui voulaient combattre.

Le général de Gaulle se rendit compte que, s'il voulait être pleinement reconnu par les Alliés, il lui fallait prouver qu'il était non seulement le chef des Forces françaises libres, mais qu'il était suivi par la Résistance intérieure et aussi par le peuple de France dans son ensemble. Or, en 1940-41, les résistants intérieurs étaient divisés, la population française inquiète, persécutée, n'osait prendre parti et nombreux étaient ceux qui faisaient confiance à Pétain.

La mission de Moulin apparaît alors sous un autre jour : donner à la France occupée une image gaulliste et résistante. Pour cela, il fallait unir la résistance intérieure et gagner les Français à la cause de De Gaulle.

Ainsi le Général allait-il pouvoir se montrer aux Alliés comme le seul chef des résistants et des Français. Le seul, et non pas en accord avec le général Giraud, soutenu par les U.S.A. et admis par de nombreux réseaux de Résistance (ex : "Cohors" en zone libre).

La mission et le succès de Jean Moulin furent déterminants. Moulin réussit à gagner la cause de De Gaulle à peu près partout. La majorité des chefs résistants se rallièrent au gaullisme. La première réunion du C.N.R., le 27 mai 1943, est significative. Un message du général de Gaulle est lu à l'assemblée. Ce message est suivi par la motion Bidault, proclamant l'unité de la Résistance et sa volonté de suivre le général de Gaulle.

Ainsi Jean Moulin a rempli le deuxième point de sa mission. De Gaulle devient le seul interlocuteur possible pour les Alliés. La France libre devient la France combattante. C'est un symbole... Il se traduit en clair par la formation à Alger du Comité français de Libération nationale. La France libre et combattante a le gouvernement provisoire, les territoires (l'Afrique française). La Libération verra l'avènement du gouvernement provisoire et de l'après-guerre politique. Citons ici le rôle du C.G.E. préparant les réformes politico-sociales de la libération et création de Jean Moulin.

En résumé, il est certain que le C.N.R., symbole de l'unité de la Résistance, a d'abord joué un rôle sur ce plan. Il est évident que l'après-guerre a largement été préparée par ce conseil. Il a été un des éléments ayant permis à la France de redevenir une grande nation et surtout de rester indépendante, de ne pas connaître de troubles intérieurs tels qu'en Yougoslavie. Si l'on ne peut nier que les divergences politiques (notamment entre P.C.F. et non-communistes) sont vite réapparues à la Libération, Jean Moulin et ses successeurs ont le grand mérite d'avoir maintenu l'unité durant la fin des hostilités.

On ne peut non plus nier le rôle apporté par Moulin à la reconnaissance par les Alliés de la Résistance extérieure. Mais il faut se souvenir qu'on ne peut parler à outrance d'une résistance travaillant en quelque sorte pour l'autre. Charles de Gaulle a voulu la France combattante unie. Quoi qu'on en dise, la France résistante à l'extérieur n'a pas vécu sur le dos de la Résistance intérieure. Même si l'unité intérieure a placé les F.F.L. en position de force, ce serait une erreur de prétendre que celles-ci n'auraient été acceptées par les Alliés

qu'après l'aide qu'elles leur ont apportée. Malgré tout, sur le plan politique, l'unité intérieure a été utile au général de Gaulle pour asseoir sa position par rapport aux Alliés.

Le C.N.R. a-t-il été représentatif de toutes les forces de la Résistance ?

Le général de Gaulle, alors qu'il remettait l'ordre de mission à Jean Moulin parlait en ces termes : "Il faut réunir, au sein du C.N.R. toutes les forces idéologiques, politiques ou militaires représentées par la Résistance."

C'est ainsi que Jean Moulin, son œuvre unificatrice achevée, réunit autour de lui des représentants des mouvements de Résistance, trois de zone sud, cinq de zone nord, des représentants politiques, socialistes, communistes, radicaux, démocrates-chrétiens, alliance démocratique, républicains, et des représentants des deux centrales syndicales, la C.G.T. et la C.F.T.C.

Au regard de cette assemblée, on ne peut que constater l'extrême diversité des représentations et il apparaît qu'elles conservent en gros les tendances politiques traditionnelles (droite, gauche) les mouvements les plus représentatifs de la Résistance et du syndicalisme résistant... On ne peut que louer le pluralisme et le sens de l'équité du général de Gaulle, souhaitant une représentation de tous ceux qui résistent en territoire métropolitain, quelle que soit leur idéologie ou stratégie.

La représentation totale est donc parfaite. Pourtant certains s'en sont plaints, soit pour des motifs politiques (représentation des partis mal vue par certains chefs, notamment Frenay) ou parce que la proportion de chaque tendance était selon eux inégale...

Sans doute les mouvements de résistance étaient-ils moins bien représentés au sein du C.N.R. que les partis politiques. On peut noter ce point sur de nombreux rapports envoyés à Londres ou adressés à Jean Moulin par le chef de "Combat", Henri Frenay. Ces constatations peuvent aussi s'appliquer au C.G.E. Frenay regrettait notamment que certains mouvements politiques conservateurs aient pris au C.N.R. une place plus importante que les résistants des M.U.R. et prônaient un équilibre meilleur qui éviterait une mainmise de certaines "familles" idéologiques sur le gouvernement provisoire. Pour lui, en période de guerre, les politiciens devaient quelque peu s'effacer. Il pensait aussi que le peuple français souhaiterait des réformes et que la présence de certains partis au C.N.R. les empêcheraient. De nombreux résistants furent de cet avis.

Deuxième constatation : la création du C.N.R. venait d'autorités supérieures et non de la base, comme l'exigeait la démocratie. Certes, il aurait été difficile d'organiser des élections en pleine Occupation. De plus, le général de Gaulle avait promis que l'action du C.F.L.N. et du C.N.R. serait soumise à l'électorat français à la Libération. Pourtant, de nombreux résistants ont regretté d'abord de ne pas avoir eu connaissance de la création du C.N.R., ensuite de ne pas sentir les effets de son action. La base de la Résistance, en particulier, regrettait le fossé séparant la direction de la Résistance et les militants de la base.

On ne peut penser que seize membres pourraient représenter toutes les forces de la Résistance. Leur nombre était tel, leur diversité idéologique si vaste qu'il eût été impossible de réunir au C.N.R. toutes les forces idéologiques et militaires de la Résistance. Jean Moulin l'a

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le samedi 10 mars 1984

6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (métro Ségur)

Samedi 10 mars à 15 heures : réunion de l'assemblée générale.

A 18 h 30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 h 15, Champs-Élysées, place Charles-de-Gaulle.

A 19 heures : dîner dans les salons de l'Hôtel Lutetia. Le prix du repas a été fixé à 160 F.

★
★ ★

Il est recommandé de s'inscrire dès le reçu de ce bulletin et en tout cas avant le 1^{er} mars. La somme devra être réglée à l'A.D.I.R. en même temps que l'inscription.

voulu représentatif. Il a fait ce qu'il était logique de faire : représenter les forces majeures de la Résistance.

Mais le plus important était de détruire le nazisme et de libérer la France. C'était le souhait le plus cher de tous les patriotes, du saboteur de voie ferrée ou du passeur clandestin aux membres du C.N.R., et, de ce point de vue, il est incontestable que le C.N.R. était non seulement représentatif de toutes les forces de la Résistance, mais aussi du peuple français dans son ensemble.

Le but du C.N.R. était celui de tous les Français patriotes. La première partie de son programme est éloquente à ce sujet. Quant à la deuxième partie, elle aussi représentait dans son ensemble les vœux des Français : réaliser une société plus juste, rendre les libertés fondamentales aux gens, redorer le blason de la France. Si les opinions divergeaient sur les moyens, les buts restaient les mêmes.

Furent-ils atteints ? Les premiers, oui, la Libération arrivait définitivement le 8 mai 1945 pour tous les peuples opprimés par les nazis ; les seconds en partie : il y avait un peu d'utopie dans la deuxième partie du programme du C.N.R., mais seul l'espoir comptait sous l'Occupation.

Le 21 juin 1943, Jean Moulin tombait aux mains des Allemands, il ne devait pas voir laboutissement de tous ses efforts : la Libération. Aujourd'hui, alors que l'actualité remet dans les mémoires ce dramatique épisode de l'histoire de notre pays, il convient de bien mesurer l'immensité de la tâche accomplie depuis le 18 juin 1940, où un homme seul lançait de Londres un appel historique, jusqu'au 8 mai 1945 où il défilait dans les rues de Paris libéré sous les acclamations de la foule. De Gaulle fut l'artisan du renouveau français mais Moulin, Brossolette, Passy, Bidault et tous les autres y contribuèrent pleinement.

Si la Résistance, "désordre de courage" est devenue la Force française de l'Intérieur, si le prestige qu'elle a acquis auprès des Alliés demeure, c'est bien grâce à des hommes comme Moulin qui, malgré les difficultés politiques, les oppositions personnelles, la menace allemande, ont mené à bien l'unification des résistants français sous un seul nom : la Résistance.

Jean-François Berthier

ÉLECTIONS

Conformément aux statuts, l'assemblée devra procéder au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Les membres sortants cette année sont : Geneviève Anthonioz, Paulette Charpentier, Jeannette L'Herminier, Jacqueline Mella, Jacqueline Souchère et Denise Vernay.

COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant

l'assemblée générale de leur cotisation 1984 (montant minimum 50 F) auprès de leur déléguée ou de l'A.D.I.R., C.C.P. : Paris 5.266-06D.

Les camarades qui auraient déjà réglé leur cotisation avant la réception de ce bulletin voudront bien nous excuser de leur adresser ce rappel.

Nous les remercions également de bien vouloir se munir, — pour celles qui assisteront à l'assemblée — de leur pouvoir, dûment rempli et signé afin qu'on puisse leur remettre le bulletin de vote correspondant et faciliter ainsi l'entrée dans la salle de réunion.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Émilie, petite-fille de notre camarade Yvonne Dupuy. Quimper, 19 novembre 1983

MARIAGE

Pascale Martinon, petite-fille de notre camarade M^{me} Martinon, de Volvic, a épousé M. Lechipre.

Charlotte Serre a épousé M. Jean-Marc Patachon, notaire honoraire.

DÉCÈS

Notre camarade Élisabeth Dussauze (ancienne secrétaire générale de l'A.D.I.R.) est décédée. Paris le 22 décembre 1983.

Notre camarade Marie-Thérèse Finck, de Lyon, a perdu son mari. Novembre 1983.

Notre camarade Gladys Génin est décédée. Nancy, 30 novembre 1983.

Notre camarade Félicienne Martin, de Chartres, a perdu son fils, le Dr Henri Chailleux, le 2 décembre 1983.

Notre camarade Paule Laurent est décédée le 13 janvier 1982.

Notre camarade Violette Lehmann est décédée. Paris, troisième trimestre 1983.

Notre camarade Maryse Pavie est décédée. Paris, 28 décembre 1983.

Section Auvergne-Limousin

Le 25 juin dernier, avant la dispersion des vacances, Maguy Degeorge a groupé autour d'elle les membres de sa section. Le déjeuner prévu (délicieux) avait lieu à Vichy par un temps admirable. J'étais conviée par Maguy à cette rencontre de l'amitié à laquelle le souvenir de mon frère était associé. L'élan de celles qui sont venues à moi pour me demander de dédicacer le *Jean Cavailles* récemment réédité m'a touchée : j'ai senti la force du lien qui nous unit dans le souvenir, force qui se traduit en guet de l'autre, en vigilance, en volonté de témoignage.

Chaque année, au moment de notre association générale, tandis que j'écoute les rapports d'activité de nos déléguées, je suis frappée par

le dévouement avec lequel elles accomplissent leur double mission :

— mission d'entraide que remplissait Maguy ce jour-là, donnant des nouvelles des absentes, groupant les bonnes volontés autour de celles touchées par l'âge ou la maladie.

— mission de témoignage, plus importante au fur et à mesure que les années s'écoulent et que s'estompe la signification d'un combat dont tant d'entre nous ont payé le prix.

"J'ai choisi d'être un homme pour l'éternité" disait Thomas More en montant à l'échafaud.

Hommes, femmes, qui avez fait ce choix, qu'attendez-vous de vos héritiers si ce n'est de vous donner, en ressuscitant votre mémoire une parcelle de cette éternité ?

Gabrielle Ferrières

Nos poètes de l'A.D.I.R.

Notre camarade Charlotte Serre vient de recevoir trois prix pour son livre *Rescapée de la nuit* : le prix de fondation de la Société des Poètes français, le prix Maïse Ploquin Caunan de la Société des Gens de Lettres et le prix Amic de l'Académie française.

Emmy Guittès a fait paraître récemment *Les Arbres de chair* aux Éditions Caractères et Violette Morice vient de publier un nouveau recueil de poèmes : *Pérennité* (Imprimerie Reboul, St-Étienne) dont nous avons extrait ce *Chant des Adieux* ; dédié à ses camarades de déportation :

*Faut-il donc nous quitter sans espoir de retour,
Chantons-nous autrefois tout en nouant nos mains.
Nos amis les plus chers s'en sont allés un jour,
Et nous avons connu de nouveaux lendemains.
Te souvient-il encor des départs insolites
Des convois rassemblés pour un port incertain,
Des enfants effarés, des mères interdites ?
Et le soleil, pourtant, éclairait le matin...*

*Notre chant s'ébauchait du fond de nos cellules,
S'enflant comme un torrent parmi les détenus.
O mes amis, partis comme des somnambules,
Qui hantez mes sommeils, qu'êtes-vous devenus ?*

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

 GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - 260.37.37 - PARIS 6